

# APPEL D'AVIS

DANS LE CADRE DES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ARTS ET DE LA CULTURE DE L'ESTRIE

Les États généraux des arts et de la culture de l'Estrie, dont le colloque se tiendra à l'automne 2015, visent le développement d'une stratégie culturelle estrienne qui rallie l'ensemble des intervenants régionaux. Les travaux préparatoires se sont articulés autour d'une large consultation des différents milieux artistiques et culturels estriens ainsi que de divers secteurs socioéconomiques estriens (éducation, santé, communications, monde municipal, milieu des affaires et tourisme).

Depuis l'automne 2014, des tables de travail composées de représentants tant du milieu culturel que des autres secteurs de la communauté estrienne se sont penchées sur un certain nombre d'**enjeux** prioritaires :

- La reconnaissance de l'apport de la culture et les mécanismes de collaboration et de concertation interdisciplinaire et intersectorielle
- Le financement public, privé et les revenus autonomes
- Une formation à l'artistique pour tous
- Une plateforme partagée de services à l'intention des artistes
- Une stratégie régionale dans le cadre du virage numérique

Vous trouverez, en annexe, les résultats des réflexions de ces tables de travail ([ÉBAUCHE D'UNE STRATEGIE CULTURELLE](#)). Deux recommandations de même qu'une quinzaine de pistes d'action ont émergé des nombreux échanges qui ont eu cours lors des rencontres de ces tables de travail ([PISTES D' ACTIONS](#)). Vous constaterez que le degré d'avancement de la réflexion varie selon les pistes d'action. Certaines sont encore dans une phase de défrichage tandis que d'autres pourraient être mises en place assez rapidement.

Le Conseil de la culture de l'Estrie souhaite compléter son processus de consultation par un appel d'avis. Vous êtes donc invité à bonifier la démarche de vos réflexions en participant à la séance de consultation du milieu culturel qui se tiendra le 11 juin ou encore en déposant un avis. Vous pouvez le faire, soit en répondant à une ou des questions intégrées dans le document *Une première esquisse des pistes d'action émergentes*, soit en traitant de toutes autres questions en lien avec les arts et la culture que vous jugez pertinentes.

## DIRECTIVES POUR LE DÉPÔT DES AVIS

Les avis devront être envoyés par courriel, en format électronique, à Guillaume Houle (coordonnées ci-dessous), avant le mardi 30 juin 2015, 17h00. Les avis ne devraient pas dépasser les 5 pages (13 000 caractères). Nous vous demandons d'indiquer clairement le ou les objets de votre présentation de même que les enjeux ou les problématiques spécifiques que vous soulevez. Les avis reçus peuvent être rendus publics par le CCE.

**Date limite : 30 juin 2015 – 17h00**

Personne de référence :

Guillaume Houle, agent de développement culturel au Conseil de la culture de l'Estrie

Tél : 819-563-2744 poste 223 | @ : [guillaume.houle@cultureestrie.org](mailto:guillaume.houle@cultureestrie.org)

